

## LE CARDINAL LOGUE

## ET L'ORDRE DES HIBERNIENS.

A l'occasion du carême, le cardinal Logue, primat d'Irlande, a dénoncé en ces termes, dans une lettre pastorale, l'Ordre des Hiberniens dont les pratiques offrent des dangers à l'innocence de la jeunesse.

“ L'abus de ces pratiques, dit Son Eminence, est devenu si commun qu'un plus long silence ou une plus longue tolérance de ma part seraient criminels. Il y a quelques années l'*Ancient Order of Hibernians* soumit ses règlements aux évêques d'Irlande et demanda la reconnaissance comme société de bienfaisance. Je n'ai pas d'inquiétude au sujet de ses règlements ni de son action politique, pourvu que l'Ordre n'enfreigne pas les lois par lesquelles l'Eglise condamne les sociétés secrètes. Mais les pratiques des diverses branches sont une affaire différente.

“ En plusieurs cas les branches ont dégénéré d'une société de bienfaisance en une société prodigue et ont érigé des salles et les ont converties en maisons de danse où les jeunes gens des deux sexes sont tenus à l'écart du contrôle des parents et de la prudente surveillance qu'exige la décence jusqu'aux petites heures du matin.

“ Que cette société soit regardée sous un aspect de secours politique ou mutuel soit; mais, comme société pour l'encouragement du tapage et du désordre, elle ne peut s'attendre à la tolérance de ceux qui sont responsables du bien-être moral et spirituel de notre peuple catholique.

“ C'est une chose à laquelle les chefs de l'association ne sauraient apporter trop tôt ou trop soigneusement leur attention.”

Ces graves paroles sont de nature à faire réfléchir ceux qui dirigent les sociétés catholiques. Quelque excellent que soit l'objet d'une société, il y a toujours le danger que cette société ou quelqu'une de ses branches ne cède à certaines influences sociales malsaines, soit à la fascination des plaisirs mondains soit à un courant de politique ou de nationalisme étroit. C'est ainsi que les *Knights of Columbus*, dont l'objet est excellent en soi, — puisqu'il est essentiellement catholique, — se sont rendus suspects dans quelques localités des Etats-Unis et du Canada par certaines pratiques, qui ont suscité et suscitent encore tant de discussions autour d'eux.

Voilà pourquoi il est important et nécessaire que les prêtres aient une action efficace et constante dans ces sociétés, afin de les maintenir dans le droit chemin. Des catholiques sincères ne doivent pas travailler en dehors de l'Eglise, leur mère, et ils doivent être désireux de connaître son enseignement et de suivre sa direction. Les chapelains ou les prêtres, membres des sociétés catholiques,